

<https://ugtg.org/spip.php?article356>



# Joel LOBEAU Boloko !

- Actualité -



Date de mise en ligne mercredi 17 janvier 2007

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

**Le Président de la Chambre des Métiers met en péril l'avenir des jeunes apprentis guadeloupéens, il prive les artisans de l'assistance administrative indispensable pour la bonne marche de leur micro-entreprise. Plus grave encore, pour des ambitions uniquement politiciennes, il refuse d'appliquer les accords signés avec l'ancien Président de la chambre qui appartenait à l'équipe MICHAUX-CHEVRY.**

Depuis 2 mois LOBEAU refuse d'appliquer la loi pourtant claire qui définit les conditions de titularisation des agents du C.F.A. Il persiste sur sa position erronée au détriment des jeunes, des artisans de la Guadeloupe.

**Le 6 novembre 2006, les adhérents de l'U.G.T.G à la Chambre des Métiers et du Centre de Formation des Apprentis (C.F.A) se sont mis en grève. Ils ont été très rapidement rejoints dans la mobilisation par une trentaine d'agents enseignants et administratifs non syndiqués mais concernés directement par les justes revendications posées par l'U.G.T.G.**

## **QU'ELLES SONT- ELLES ?**

- La titularisation de 16 agents (enseignants, administratifs et emplois jeunes) pères et mères de famille qui depuis 20, 18, 15, 8 ou 3 ans, signent à chaque fin d'année des contrats d'un an sans aucune perspective, aucune garantie de travailler l'année suivante. C'EST DE LA PRÉCARITÉ ORGANISÉE.
- Le respect et l'application des protocoles d'accord signés entre l'U.G.T.G et l'ancienne équipe dont faisait parti Joël LOBEAU.
- L'application de plusieurs articles des statuts de la Chambre, le respect des règles régissant les instances de représentation des agents.

**Il a fallu, 2 mois et 8 jours de grève, 11 négociations pour qu'enfin Joël LOBEAU commence à comprendre que les revendications des travailleurs sont justes et légitimes. Que les arguments développés par l'U.G.T.G depuis 2 mois sont conformes à la loi, qu'il est mal conseillé juridiquement.**

Il a fallu malheureusement l'arbitrage du Directeur du Travail le mardi 9 janvier 2006 pendant 10 heures pour que Joël LOBEAU se rende à l'évidence, qu'il n'y a pas à la chambre des métiers des lois à tropicaliser. **\_ KÈ SA KI APLIKÉ POU C.F.A FWANS BON POU C.F.A GWADLOUP.**

## **NOU PÈD DÉ MWA TRAVAY**

Au début du conflit Joël LOBEAU insistait que la titularisation des agents du C.F.A demandé par l'U.G.T.G est impossible voir illégale. Dans un document de presse daté du 15 décembre 2006, il confirme par écrit que la titularisation d'agents guadeloupéens au C.F.A est illégale.

**C'est après la rencontre avec le Directeur du Travail, rencontre demandé par l'U.G.T.G depuis plus d'un mois et qui avait été refusé par le Président de la Chambre, que ce dernier a déclaré le mercredi 9 janvier 2007 sur les médias, qu'il serait très heureux de titulariser tous les agents concernés soit les 16 demandés par l'U.G.T.G et 13 autres non-grévistes cela aussitôt que sa tutelle ministérielle, qu'il n'a contacté que le mardi 9 janvier 2007 à 21 heures lui donne l'autorisation.**

## Joel LOBEAU Boloko !

---

Le peuple de Guadeloupe à compris tout de suite que nous avons là encore affaire avec un de ces guadeloupéens, quand ils sont mis à la tête d'une entreprise dans laquelle ils n'ont pas engagé leur propre argent, qu'ils sont amené à gérer de fonds publics, qu'ils détiennent 'un pouvoir', pire encore quand ils ont des ambitions politiques. LA TÈ PA KA POTÉ YO. YO KA VINN BOLOKO.

Voilà un candidat à la candidature de la Mairie de Basse-Terre. Un potentiel élu politique, qui démontre son incompétence, car il aurait dû interroger dès le premier jour de grève son ministère. Pourquoi avoir attendu 2 mois, perdu des heures de cours, sacrifié les artisans, plutôt que de reconnaître son erreur dès la première négociation. L'orgueil et la haine ne sont pas dignes d'un politicien.

### **GWADLOUPÉYEN SA PLI GRAV ANKÔ**

Joël LOBEAU est un adepte camouflé de la violence, il a demandé aux artisans et apprentis de venir affronter les grévistes à la négociation du 17 janvier 2007. Ils étaient 35 à occuper la salle. La négociation n'a pu se tenir dans de telles conditions.

### **LOBEAU, PANGA, PANGA. PADON PA KA GÉRI BOS**

P-à-P, le 17/01/07

**Conseil Syndical UGTG**